



Direction Technique Départementale

Mesdames, Messieurs,

A partir de la saison sportive **2023/2024 les cartes pour les coaches territoriaux doivent être renouvelées** et celles-ci sont valables 3 saisons sportives : 2023/2024, 2024/2025 et 2025/2026.

Les Coaches devront envoyer leurs demandes accompagnées d'une photo et d'une attestation de licence contenant toutes les informations nécessaires avant le 4 novembre 2023 à dtd@karateisere.fr

La participation à un des meetings territoriaux organisés le matin avant le début des compétitions est obligatoire afin d'être accrédité coach territorial.

Rappel des prérequis :

- Être majeur et licencié à la FFK la saison sportive en cours.
- Être au minimum ceinture noire 1er dan
- Être titulaire au minimum d'un DAF

Jeunes coaches de 16 et 17 ans :

- Être licencié à la FFK
- Être au minimum ceinture noire 1er dan
- Être en possession de l'AFA
- Les jeunes coaches sont autorisés à coacher uniquement aux compétitions pupilles et benjamins.

Georges EYSSARD
DTD